

les  
**SAS**

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 44 - Octobre 2015



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS  
tél. 09 77 72 92 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr  
**ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES**  
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

\*\*\*

### Conseil de l'Association au 05 mars 2015

*Vice-Présidents d'Honneur :*  
Pierre CHARIÉ-MARSAINE  
André WORMSER  
*Membre d'Honneur :*  
Jean-José ARCHIMBAUD

*Président :*  
Daniel ABOLIVIER  
*Vice-Président :*  
Jacques LÉVÈQUE  
*Trésorier :*  
Philippe AUBERT

*Membres :*  
Gilles BONNIER  
Jacques LÉVÈQUE  
Jacques NARDIN  
Pierrette GEX  
épouse PAICHELER

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

### Sommaire N°44

Octobre 2015

- Le Mot du Président..... p.3
- Procès intenté, en 1961, contre le  
Journal la « Nation Française »..... p.4
- Deux ans en Algérie  
par Robert Coet..... p.11
- S.A.S. de Djebel Louh - été 1958..... p.17
- Les S.A.S.  
par Jean Roman..... p.18
- Rabah Chalaal  
par Gérard Marinier ..... p.21
- Divers..... p.23

### EXTRAIT DES STATUTS

L'Association  
LES ANCIENS DES AFFAIRES  
ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES  
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissé entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents... Sa durée est illimitée.

## Le Mot du Président

Voici encore un bulletin ! Sera-t-il le dernier ?

La dernière A.G du 5 mars dernier a décidé à l'unanimité de continuer la vie de l'Association. Tant que je suis en mesure de répondre aux demandes d'aide qui continuent à nous parvenir (moins nombreuses mais plus difficiles à satisfaire, du fait de la disparition de camarades susceptibles d'attester), cela est bien. Il faut savoir que beaucoup de ces demandes proviennent d'Algérie et que l'on peut se demander à quoi peuvent servir les attestations à part l'octroi de la retraite de l'Ancien Combattant désormais accordée à nos camarades musulmans restés en Algérie.

Beaucoup de veuves demandent des attestations de services bien qu'elles ne puissent attendre aucun avantage matériel de la part de notre ingrat pays ; est-ce le souci de posséder une preuve des services à la France de leur famille dans l'idée d'une migration vers notre pays ? Dans ce cas ces malheureuses sont bien ignorantes quant à l'attitude de nos dirigeants à l'égard de ses anciens serviteurs et de leurs familles ! La qualité d'ancien Harki n'est pas essentielle pour obtenir un permis de séjour en France ! C'est peut-être même le contraire ! Des préfets refusent ce permis à des « Pupilles de la Nation »...

La prolongation de la vie de l'Association va me permettre aussi de distribuer les collections de nos bulletins à de nombreux lycées et bibliothèques dans toute la France. Il nous en reste en effet plusieurs centaines. J'ai déjà commencé cette opération, dans certaines régions, profitant de mes déplacements. Il n'est en effet pas possible de le faire par la Poste dont les tarifs sont prohibitifs. Je dois dire que j'ai reçu dans tous les établissements scolaires ou universitaires un accueil favorable.

Je me suis rendu à Rivesaltes, près de Perpignan, pour l'inauguration d'un mémorial dans ce camp militaire où furent internés les réfugiés espagnols à la fin de la guerre civile espagnole puis des Juifs et Tsiganes pendant la guerre 39/45 et enfin des milliers de harkis en 1962. J'avais été invité par une fille de harki qui avait travaillé à ce projet.

Arrivé tôt à cette cérémonie, j'ai dû subir deux contrôles d'identité puis attendre des heures dans une tente, debout et dans la cohue. Le premier ministre est arrivé en retard, a pris son temps pour visiter le mémorial et j'ai perdu patience et m'en suis allé sans l'attendre...

À noter qu'il y avait très peu de Harkis ou familles de Harkis mais beaucoup « d'Officiels », en complet bleu et beaucoup de voitures de fonctions (derniers modèles) avec chauffeurs ! Seuls les invités pouvaient entrer et un vieil Harki, en voiture d'infirme, s'est vu refuser l'entrée. Il a fallu qu'il crie (ainsi que certains autres Harkis, auxquels je me suis joint, pour qu'on l'admette !

Autre incident : quand M. Klarsfeld est arrivé, des Harkis lui ont crié : « *M. Klarsfeld, venez nous parler !* » Et comme l'intéressé a refusé, des Harkis ont crié : « *Papon nous a aidés !* »...

*Daniel Abolivier*

### Livre blanc de notre honte et de la passion des harkis

**L**e 29 octobre, M. le Ministre démissionnaire des Armées nous faisait comparaître avec nos amis de l'Esprit public, devant le tribunal de la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle, pour « incitation de militaires à la désobéissance ». Ce procès allait être en fait celui d'un régime qui s'est parjuré, qui a trahi son origine, qui a laissé massacrer ses fidèles et ceux de la France.

Le lundi 12 novembre, le jugement de la 17<sup>ème</sup> chambre, présidée par M. de Schenck, déboutait le ministre démissionnaire des Armées, prononçait notre relaxe, prenait acte des témoignages saisissants qui avaient été portés devant lui.

On trouvera ci-dessous l'essentiel de ce procès et de ces témoignages.

Mais il importait d'abord de dédier le livre de notre honte et de la passion de nos harkis au responsable de cette passion et de cette honte. Voilà pourquoi nous avons placé en tête le discours de Mostaganem, avec les mots qui ne passeront pas, qui jugent l'homme : « *Je vous en donne ma parole* ».

#### Je vous en donne ma parole

« Il est parti de cette terre magnifique d'Algérie un mouvement exemplaire de rénovation et de fraternité. Il s'est levé de cette terre éprouvée et meurtrie un souffle admirable qui par dessus la mer est venu passer sur la France entière pour lui rappeler quelle était sa vocation ici et ailleurs. C'est grâce à cela que la France a renoncé à un système qui ne convenait ni à sa vocation ni à sa grandeur.

« ... À ce que vous avez fait pour elle, elle doit répondre en faisant ici ce qui est son devoir : c'est à dire considérer qu'elle

n'a depuis un bout à l'autre de l'Algérie, dans toutes les catégories, dans toutes les communautés qui peuplent cette terre, qu'une seule espèce d'enfants. Il n'y a plus ici, je le proclame en son nom, et je vous en donne ma parole, que des français à part entière qui marcheront désormais dans la vie en se tenant par la main...

« Mostaganem, merci. Merci du fond du cœur - le cœur d'un homme qui sait qu'il porte une des plus lourdes responsabilités de l'histoire. Merci d'avoir témoigné pour moi en même temps



que pour la France. Vive Mostaganem !

Vive l'Algérie française ! Vive la République ! Vive la France ! »

(6 juin 1958)



#### Un ordre du Général Le Ray

« Gene-super prescrit à compter présent ordre : tout accueil d'algériens demandant asile à nos forces devra être soumis à sa décision ; en conséquence tout hébergement dans intervalle présentera un caractère révocable - stop - L'attention des chefs de corps est

attirée de façon pressante sur la nécessité de restreindre au strict minimum le nombre de cas à soumettre à la décision supérieure et qui les engagent personnellement ainsi que commandants de division.

(octobre 1962)



## Déposition de Jacques Lethec

« ... J'ai été affecté en Algérie au mois de juin 1959 et j'ai terminé mon service militaire dans le Service des Affaires Algériennes. J'ai été nommé à une S.A.S. dans un petit village du Sud Oranais, dont le nom ne vous dira pas grand-chose : Boualam. J'y suis allé non pas pour faire la guerre, ce n'était pas la mission des S.A.S., mais pour faire ce qu'on nous disait de faire...

À Boualam, à cinq-cent kilomètres dans le Sud, aux confins du Sahara et de l'Algérie, j'avais à peu près soixante-dix hommes, des supplétifs. Si je suis ici c'est en grande partie grâce à eux, car la connaissance de cette guerre qu'ils avaient acquise de l'autre côté était infiniment supérieure à la mienne.

De ces gens-là, je sais qu'au mois d'avril dernier douze ont été retrouvés assassinés. Pour les autres je ne sais pas ce qui est advenu. Ce que je sais c'est que nous en avons aujourd'hui quinze seulement en métropole. Les autres ont déserté, bien sûr, mais on ne peut pas dire que ceux-là ont trouvé en Algérie

une assurance-vie ; ceux-là ont été l'objet d'exactions..."

Au mois de mars, avec quelques camarades, nous avons voulu constituer une association simplement pour penser à ces gens-là, que nous avons laissés là-bas. Pour moi, j'étais dans les S.A.S. Il y en avait sept cents en Algérie, qui fonctionnaient chacune avec trente hommes, ce qui faisait vingt mille personnes pour les moghaznis des Affaires Algériennes. À côté de cela il y avait d'autres supplétifs, harkis, GMS, etc. Actuellement, il y a en métropole dix-huit mille réfugiés musulmans, femmes et enfants compris. Cela veut dire que si nous avons rapatrié trois mille harkis et supplétifs, c'est un grand maximum. Pour vous rappeler quelques chiffres, il y avait à peu près cent vingt à cent cinquante mille supplétifs musulmans servant avec nous en Algérie.

Je veux en venir à ceci : ces gens, nous les avons abandonnés, souvent avec mauvaise conscience, mais nous les avons abandonnés. Nous, au fond, les gens du contingent, on



s'en tirait, et pour beaucoup c'était l'essentiel. Mais pour blanchir un peu cette mauvaise conscience, nous avons essayé de leur venir en aide. Et à mesure que nous essayions de les rapatrier, nous apprenions qu'ils étaient l'objet d'exactions...

L'expérience a montré, et la suite des événements, que si M. Joxe ou quelque autre autorité avait pris à l'époque, lorsque c'était encore possible, une position claire consistant à dire que tous les gens qui voulaient être rapatriés pourraient revenir en métropole, nous n'aurions pas aujourd'hui trente mille ou cinquante mille morts sur la conscience ».

(mars 1962)



## Interrogatoire de Pierre Boutang

« ... Ce qui m'a poussé à agir, si toutefois on peut appeler cela agir, c'est ceci. Quand j'étais petit et que je me trouvais à Saint-Étienne, mon grand-père servait à ses moments perdus, d'écrivain public à des musulmans du quartier.

J'ai vu quelles étaient ses réactions à leur égard, je me suis rendu compte qu'il les connaissait bien et je me suis toujours souvenu qu'il me disait qu'à ces hommes il ne fallait jamais mentir. Par la suite l'Évangile m'a appris qu'on peut mentir aux puis-

▶ sants mais non aux pauvres, que celui qui ment aux pauvres commet une action infâme. Et les pauvres entre les pauvres ne sont-ils pas ceux qui risquent leur vie toujours menacée ?

Par la suite, j'ai eu l'expérience d'élèves musulmans dans les grandes classes de philosophie et j'ai pu me rendre compte que chez les musulmans ce caractère est commun à toutes les classes : on ne peut pas leur mentir.

J'ai été officier de spahis et je dois dire que mes spahis m'obéissaient parce que je ne leur mentait pas.

Je ne dis pas qu'on ne ment jamais. Mais je dis qu'il y a des mensonges, surtout dans les moments d'enthousiasme national, qui sont absurdes, qui sont infâmes et qui inspirent la révolte.

Il y avait pour moi le sentiment que je viens de vous exprimer et il y avait d'autre part le texte. Je n'insisterai pas beau-

coup sur le texte lui-même. J'affirmerai simplement que j'ai, dans toute ma vie essayé d'apprendre à mes enfants et toujours pratiqué moi-même le respect de l'Armée. Je me suis battu comme militant politique pour cette Armée, j'ai rompu des lances contre ses détracteurs. Et je me trouve aujourd'hui, traduit devant vous Monsieur le Président, pour appel, pour incitation à la désertion et à l'indiscipline. Il y a là quelque chose de contradictoire, de délirant, quelque chose que l'esprit public français ne supportera pas longtemps. Car on peut régler le sort des procès mais on ne peut pas résoudre le problème par des moyens qui sont contraires à la loi, contraires à l'honneur, contraires à tout (...)

C'était le 12 avril 1961 et j'étais encore plein d'illusions à l'égard de ce qui allait se passer. Je n'ai pas voulu inciter à la désertion ou appeler à l'indisci-

pline. Il n'y a pas de délit de pure intention. Je voulais au contraire inciter à refuser le crime qui allait s'accomplir. Si j'avais commis une faute, je ne vous demande certes pas de me condamner pour cela, mais je vous demande de prendre garde à ce qu'à cause de cela, au moment où j'écrivais, je ne pouvais inciter à l'indiscipline, c'était tout le contraire.

Je ne voulais pas croire à un mal si grand, je ne voulais pas croire qu'il était tellement monstrueux, incroyable, et je me sentais d'autant plus fort pour refuser tout cela que j'avais le sentiment que beaucoup de français attendaient, voulaient le rétablissement de l'honneur et de l'ordre. Et vraiment, que des journalistes français, qui ont voulu défendre la Patrie, qui ont voulu défendre l'honneur de l'Armée, se trouvent traduits en correctionnelle, c'est un désordre trop excessif ».



### Déposition de Jean-Yves Alquier \*\*

« ... Je témoignerai surtout sur ce qui me touche plus directement, c'est-à-dire sur la liquidation de mon ancienne SAS dans le Nord Constantinois. Je

ne rappellerai pas ce qu'a été la vie de ma SAS ; je suppose que d'autres ont pu vous le dire. Cette vie a été celle de toutes les SAS d'Algérie, c'est-à-dire en somme une succession de serments, de promesses et de morts. Quand on écrira l'histoire de l'Algérie, des succès qui ont pu paraître presque incroyables en 1955, que nous y avons remportés et que nous avons payé très cher, on verra que chaque fois que nous engagions des hommes, ces hommes tom-

baient et que nous ne pouvions en engager d'autres que par de nouveaux serments, par de nouvelles affirmations solennelles que jamais nous ne les abandonnerions.

Comment s'est accomplie la liquidation de ma SAS ? De mes hommes ? En fait c'est ce harki, engagé malgré tout aujourd'hui dans un régiment de tirailleurs, qui devrait vous faire ce récit que je résumerai rapidement...

À la fin du mois de juin, leur chef, leur lieutenant, qui était le



Bon Dieu pour eux, bien sûr, leur dit : « *c'est très simple, il faut choisir. Ceux qui choisiront la France reviendront avec l'Armée en métropole. Pour ceux qui choisiront l'Algérie, nous leur assurons la sécurité, ils toucheront un pécule et ils resteront* »...

La plupart veulent choisir la France, mais presque tous demandent - ils étaient une trentaine - à retourner dans leur famille pour choisir ; ils n'avaient que deux ou trois jours devant eux. Ils y vont, mais certains ne reviennent pas. D'autres reviennent, mais trois seulement disent : « *en tout état de cause, nous voulons partir et partir tout de suite* ».

Alors, à ces hommes qui arrivent avec femmes et enfants, on déclare que c'est très bien, qu'il faut attendre le bateau. On ne sait quand il viendra. On leur dit de plus que l'Armée est très occupée - on se demande à quoi ? - que l'Armée ne peut assurer directement leur protection. Tout ce qu'on peut simplement faire, c'est les emmener dans un garage assez éloigné, dans un quartier excentré de la ville. Quand le bateau arrivera, on viendra les chercher avec leurs femmes et leurs enfants.

Quelques heures après leur arrivée dans ce garage, ils sont enlevés avec femmes et enfants, séparés, emmenés dans la montagne, et alors commence une terrible odyssee.

Dans un premier temps, on leur dit que la réconciliation va se produire, que dans ce premier temps ils ont simplement à payer, c'est-à-dire à donner

toutes leurs économies et qu'ensuite on se réconciliera. Pendant plusieurs jours, ils attendent et rien ne leur est fait. On ne leur donne pas non plus, bien sûr, à boire et à manger. Et puis un beau jour, pour la plus grande joie des populations, on les sort et la population civile, hommes, femmes, enfants, vieillards - encadrée par les ALN, est obligée de les lapider, de les battre et de les injurier ; cette scène dure trois jours et trois nuits.

Au bout de ce temps ils n'étaient pas morts, car on ne voulait pas encore les tuer tout à fait. J'ajoute que les femmes subissaient le même sort. Au bout de ce temps on les ramène et on leur dit qu'ils n'ont qu'à se remettre, que plus tard on se réconciliera.

Cela dura une dizaine de jours ; puis la même scène se reproduisit. Mais cette fois lapidation et violences ne durèrent qu'une journée. On leur annonça de nouveau que la réconciliation serait pour plus tard.

Enfin, un beau jour, le frère d'un de ces moghaznis vient le voir et lui dit : « *C'est pour demain, vous serez tous exécutés* ». Mais un de ses gardiens qui devait lui attacher les mains pour le conduire au lieu de l'exécution, au moment de serrer la corde, lui dit : « *Personne ne te regarde, sauve toi* » ce qui prouve que l'ensemble de la population ne leur était pas hostile et qu'elle n'agissait que sous la violence et la contrainte de l'ALN.

Alors, ce garçon se sauve. Mais pendant sa captivité il avait

eu le temps de savoir que sur la trentaine de ses camarades, tous avaient été pris et tués. Je ne citerai pas de noms. Je ne raconterai pas que des femmes, des mères, l'une vieille de soixante-dix ans, avaient pris la place du fils qui n'avait pas été pris. Ce serait une litanie qui, hélas ! pourrait être reprise pour bien d'autres SAS.

L'odyssée se termine par la traversée du Nord-Constantinois à pieds, pour rejoindre Alger à travers des régions où on ne le connaissait pas. Partout il assiste aux mêmes scènes.

Au cours de son récit, ne voulant pas croire qu'on tuait ainsi l'ensemble de ceux qui avaient travaillé avec nous, je lui disais : « *Mais ce n'est pas possible ! Untel ? Untel ?* » Et toujours revenait la même phrase :

### Témoignage sur la situation des harkis

Huit pages de descriptions du martyre de harkis prisonniers de l'ALN que je n'ai pas voulu reproduire car elles sont insoutenables.

Grâce aux neuf mille dossiers de moghaznis et de harkis que nous avons traités depuis 1962 et qui contiennent de nombreux témoignages j'ai pu faire des recoupements et puis certifier que ces récits correspondent à la réalité.

D.A.

► « Mon lieutenant, ils tuent tout le monde ! ».

Une chose, dans son récit, revenait à plusieurs reprises. Il me disait : « Au cours de ma traversée du Constantinois, où se trouvait encore l'armée française et des gendarmes, j'ai vu, de mes yeux vu, des goumiers, leurs femmes et leurs enfants lapidés, tandis que les gen-

darmes regardaient ». Et sans exprimer autrement son indignation, il me posait simplement cette question : « Pourquoi laissez-vous faire cela ? Pourtant nous avons été fidèles jusqu'au bout ».

Il arrive à Alger, enfin, et parvient à prendre le bateau. Mais sur le bateau encore s'exerce le contrôle du FLN. Il arrive à Paris,

toujours menacé, mais il demande quand même à s'engager dans l'Armée, disant : « J'ai tout perdu, ma femme, mon pays ; je n'ai plus que l'Armée ».

**\*\* Jean-Yves Alquier (décédé)**  
**SAS de Tazmalt & Texenna**  
**Auteur du livre :**  
**« Nous avons pacifié Tazalt »**



« ...Je ne m'étonne pas, mais je m'émeus encore de comparer les amnisties et les non-lieux dont ont bénéficié ceux qui ont cherché, voulu, aidé la défaite de la France, avec l'accusation d'aujourd'hui. Cette comparaison, si elle choque le moraliste, intéresse l'homme de justice, car un tel procès, aujourd'hui, blesse la dignité de la justice, et ce qu'on appelait autrefois avec un peu d'exagération et beaucoup de respect : « la majesté des lois ».

Relisez cet article complètement, totalement, dans son inspiration, dans sa colère, dans sa crainte, et vous n'y verrez qu'un amour déçu, un amour blessé, un amour passionné de la Patrie. Sous la violence de l'épithète, sous l'inquiétude exprimée

comme une hypothèse horrible et sinistre, il y a également l'espérance de la victoire, l'espérance de la fraternité du bien, l'espérance du bien. L'espérance est morte, le rêve est devenu un cauchemar.

La France a abandonné des dizaines de milliers d'hommes que des officiers revêtus de l'uniforme d'officiers français avaient, les yeux dans les yeux, engagés et compromis. Les drapeaux sont tombés dans la nuit. Les postes ont été abandonnés au petit matin. Ils sont partis comme des voleurs. Et les harkis ont été égorgés.

Sur les murs des mechtas, on pouvait encore lire ce slogan enthousiaste, extrait du « plan français » concernant l'Algérie, établi par le ministre des Armées sous l'indicatif II j.i. : « *Faites confiance à la France : un don ne se reprend pas* ».

Le Bachaga Boualam m'a adressé une lettre que je remettrais tout à l'heure au tribunal, dans laquelle il exprime son étonnement, sa douleur, son indignation de voir de telles pro-

phéties d'hier servir d'accusation aujourd'hui. Écoutez ce qu'un jour il dit à l'Assemblée Nationale : « *J'ai servi toute ma vie la France. Je lui ai donné un de mes fils ; j'ai été loyal jusqu'au bout* ».

Nous avons gagné, vous nous avez désarmés. Nous avons combattu l'ALN. Vous l'avez implantée. Nous avons choisi, vous nous avez désarmés et vous nous laissez exterminer. La rage et le désespoir au cœur nous avons dû partir. Mais combien sont restés !

Ce sont ceux qui sont restés qu'il faudrait aujourd'hui entendre. Témoins selon Pascal, témoins qu'on égorge. À l'heure des vendanges sanglantes d'Évian, des milliers d'hommes sont morts, des milliers d'hommes vont mourir, chaque jour des hommes meurent pour avoir cru en la parole de la France.

Et ils ne sont pas trois mille, cinq mille, dix mille, ils sont des centaines de milliers d'hommes des harkas, GMS, goumiers, moghaznis, appelés, engagés, policiers, fonctionnaires, gardes

### Plaidoirie de Me Varaut



champêtres, secrétaires de mairie, anciens combattants à qui l'on a fait cracher sur leurs médailles devant le village assemblé. Il y a les femmes, les vieillards, les enfants. Rien n'a été prévu pour les rassurer, pour les protéger, pour les évacuer. (...)

Bien sûr, toujours parler des morts, cela indispose, cela gêne. Berthelot disait : « *Un mort, cela émeut ; cent mille morts, c'est de la statistique* ». Le silence de la terreur est tombé sur ce pays. En dehors des villes, ce ne sont que terres inconnues. Actuellement, seuls les hommes qui réussissent à s'enfuir et des reconnaissances aériennes révèlent l'existence de camps d'extermination, dans l'Atlas, près de Monceau, près de Lamartine.

À Téniet el Haad, au mois d'août, cent cinquante harkis ont été égorgés, pour qu'ainsi - selon le Coran - leur âme n'aille pas au paradis d'Allah.

À Guelma, le déminage de la ligne Maurice a lieu à mains nues...

À Tabler, lynchés.

À Tizi Ouzou, ils ont été brûlés vifs.

À Trolard Taza, dans une arène improvisée, le FLN a réuni deux équipes de harkis, les a armés de poignards et annoncé que les survivants seraient épargnés, alors ces hommes qui avaient combattu ensemble se sont battu furieusement, désespérément, les uns contre les autres. C'était le renouvellement des jeux du cirque. Et les survivants ont été exterminés.

À Taine, à Larbot, à Rivoli, à Kellerman, à Villars, à Condorcet, à Michelet, à Laferrière, à Gravelotte, à Clairefontaine, c'est la même terrible agonie des fidèles, ce sont les mêmes tribunaux, ce sont les mêmes aveux spontanés, ce sont les mêmes égorgements. Les vieux noms qui furent des noms de victoires ne jalonnent plus des routes françaises, mais sont des stations de la honte française. Ces hommes qui avaient combattu pour la France, non seulement l'ordre général n'a jamais été donné de les évacuer, mais encore on les a désarmés. Trop

souvent il a fallu entourer, encercler les harkas par des éléments de l'armée pour qu'elles rendent leurs armes. Près de Toudja, des automitrailleuses encerclent une harka qu'on avait réunie sous prétexte de lui donner des armes de guerre contre des fusils de chasse. Le chef de cette harka s'est tiré une rafale de mitraillette dans le visage, se tuant devant ses hommes, devant un colonel français, devant des tirailleurs français, pour ne pas renier ses promesses.

Ils sont morts parce qu'ils ont cru aux promesses de l'Armée française, aux slogans de l'Armée française. « *La France a fait de vous des Français ; un don ne se reprend pas* ».

L'appel à la conscience ne constitue pas la provocation à la désertion. La dénonciation d'un scandale ne constitue pas le scandale (...) La provocation est dans le fait que soient des Algériens morts ceux à qui nous avons juré qu'ils seraient des Français vivants.

## Les attendus du jugement

*Le Tribunal,*

*(...) Attendu que le journal « la Nation Française » reproduit presque intégralement sous le titre « Lettre à un compagnon d'armes » l'article qui avait paru dans le journal « L'esprit public » du 7 avril 1961, sous le titre : « Un adjudant qui ne mourra pas dans son lit », et qui a fait l'objet de poursuites distinctes sous la même prévention ;*

*Attendu que ledit article est rédigé en forme de lettre adressée par un commandant de l'Armée française à un adjudant musulman de cette même armée ; qu'après avoir évoqué les campagnes d'Italie, d'Indochine et d'Algérie où ils avaient combattu côte à côte, le soi-disant officier annonce à son correspondant musulman qu'il a bien peu de chance de mourir dans son lit (...);*

▶ Attendu que dans le commentaire qui précède cet article, Pierre Boutang, après avoir protesté contre la saisie du journal « L'esprit public » de la semaine précédente sous le prétexte de « diffamation à l'égard de l'Armée », tient à rappeler que l'honneur et la grandeur de l'Armée sont aussi chers aux rédacteurs de « L'esprit public », qu'à ceux de « la Nation Française ». Puis il affirme que « cette lettre d'un soldat ne diffame point l'Armée, mais la rappelle à son devoir » ; qu'il termine en indiquant que le second passage de l'article qu'il ne cite point, concernait le courage militaire « qui », écrit-il, « peut disparaître ou ne point se transposer, lorsque la carrière et l'annuaire d'avancement sont en cause » ;

Attendu que l'accusation prétend voir dans ces textes et notamment dans les passages ci-dessus reproduits un encouragement à l'indiscipline et à l'insubordination s'adressant tant aux militaires musulmans pour les inciter à désertir, qu'aux militaires français pour leur demande de s'opposer aux directives de gouvernement ;

Attendu que cette interprétation du texte incriminé apparaît inexacte et abusivement extensive ; (...)  
Que l'auteur de l'article veut seulement montrer quelle seraient les conséquences cruelles et désastreuses d'un abandon systématique des musulmans qui ont servi dans notre armée ; que s'il évoque paradoxalement la possibilité d'une désertion de son correspondant, c'est pour mieux faire ressortir à quelles solutions absurdes et dangereuses risque d'aboutir une politique qu'il juge néfaste, et proclamer en définitive sa propre conviction en faveur de l'Algérie Française ; (...)

Que d'ailleurs il exprime fermement sa confiance dans la fidélité des militaires musulmans, en déclarant notamment : « Et pourtant je ne crois pas que tu trahisse, tu n'as jamais été lâche... » ;

Qu'en résumé l'auteur de l'article incriminé, loin d'inciter les militaires musulmans à la désobéissance, a voulu essentiellement attirer l'attention du public sur le sort déplorable qui attendait les harkis et les supplétifs après l'indépendance, et qui, selon les témoignages recueillis au cours des débats, a été effectivement réservé à beaucoup d'entre eux ; (...)

Attendu, en conséquence, que la prévention n'est pas établie, et qu'il échet de relaxer les prévenus ;

Par ces motifs,

Relaxe François Loizeau et Pierre Boutang des fins de la poursuite sans peine ni dépens.  
Met la SARL Sté pour le Développement de l'internationale française hors de cause.

## Proverbe

اللي هايبيكي شي ما يرضع نسي

Celui qui ne pleure pas, ne tète pas.

# DEUX ANS EN ALGÉRIE

PAR ROBERT CLOET



Extrait d'un article de Robert Cloet  
dans un numéro Hors Série de « L'Université Combattante » de février 2004.

**L** auteur, professeur agrégé d'histoire au lycée de Tlemcen, à la rentrée 1954, est officier de réserve. Officier de Transmission du 18<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens. Il est également Président de la section locale de Rhin et Danube. Il a commandé la SAS de Terny (Tlemcen-Sebdou).

Ici commence son récit :

« Les événements de l'Aurès (1<sup>er</sup> novembre) n'ont guère de répercussions apparentes - sauf le départ pour le Constantinois du 6<sup>ème</sup> RTA.

Rapidement je connais beaucoup de gens et quand, vers Noël, il est question de monter un premier « Festival de Tlemcen » pour le printemps, je suis l'adjoint du « Commissaire Général » (le directeur du « Courier de Tlemcen », feuille hebdomadaire centenaire). Je dois aider à la réalisation de la foire commerciale. Je prends notamment en charge l'organisation des installations. L'espace de la foire est clos et la surveillance des stands est confiée à une vingtaine de vigiles qui se relaient la nuit pour éviter les chapardages.

Je recrute ces vigiles parmi mes camarades musulmans de Rhin et Danube, sans me douter qu'ils seront, quelques mois plus tard, mes premiers goumiers.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre 1955, ma femme et moi assistons avec un couple d'amis à la projection de « Si Versailles m'était conté ». En sortant, nous sommes accueillis par un flot d'informations alarmantes qui s'étaient propagées au dehors pendant la séance. L'insurrection avait bel et bien gagné l'Algérois et l'Oranie, onze mois après l'Aurès et le Constantinois.

Le lendemain je fus convoqué par le Préfet qui a reçu du Super-Préfet, l'ordre d'armer des harkas pour « étouffer l'insurrection dans l'œuf ».

On distribue de fusils Lebel (vétérans de la guerre de 14) par lot de cinquante à différentes autorités musulmanes du bled qui arment ainsi leurs proches - la plupart des bergers - ces Lebel se retrouveront après en quantité dans les rangs adverses. Par la suite les harkas seront formées par les unités militaires.

À Tlemcen, M. Bonhomme, le Préfet, est très méfiant vis-à-vis de cette méthode. À 14h, Conseil de Guerre à la Préfecture avec M. Fau, le Commissaire Central, le Colonel Naud, Commandant le 2<sup>ème</sup> RCA, et quelques autres.

Le Préfet me demande si je peux armer mes vigiles de la foire de printemps... et combien de « mes » Rhin et Danube seraient disposés à reprendre du service.

À 17h30, une section est rassemblée, armée de Lebel et



M. Bonhomme remet le fanion du Goum Rhin et Danube à Robert Cloet

de quatre P.M. prêtés par le Commissaire central. Elle est transportée par des camionnettes de la police sur deux points sensibles, une grosse ferme et surtout Ouzzidan, station de pompage de l'eau douce de la Tafna qui par un aqueduc, le plus souvent enterré, apporte l'eau potable à Oran. L'eau de la plaine d'Oran, en effet, est saumâtre comme l'atteste la présence des chotts (lacs salés).

Je laisse un groupe de combat dans chaque poste et je prends avec moi le troisième pour patrouiller entre les deux. L'aller-retour compte une dizaine de kilomètres. Mais de nuit, avec le vent prononçant de curieux murmures dans la végétation steppique, le qui-vive permanent, ▶

► tout cela fait que cet exercice est décidément fort stressant. Je prescris que désormais la patrouille se bornerait à un aller simple de poste à poste avec horaire et itinéraire aléatoires. Mais cet épisode m'a beaucoup rapproché de mes goumiers, qui désormais forment ma section de « prétoriens ».

Dès le lendemain, l'afflux de volontaires me permet de mettre sur pied une compagnie de cent vingt hommes. Tous de vrais guerriers 1939-45 (et naturellement Rhin et Danube). Beaucoup ont combattu, en plus, en Indochine. Pour la plupart ils ont juste fini les quinze ans de service. Un inconvénient (?), beaucoup de gradés. Les sections sont commandées par mes trois adjudants, mais chacun dispose de sept à huit sergents et sergents-chefs. Comme il y a pléthore de sous-officiers, je décide qu'entre nous, il n'y aura pas de gradés, donc pas de galons, mais des fonctions. Nous retrouvons l'esprit de notre Association d'origine plus que la tradition militaire.

Le premier jour, la première section a été dotée de fusils Lebel et le Préfet m'a fait acheter, sur place et en moins de deux heures, un minimum d'équipement : quarante djellabas uniformes, chèches et pataugeas à guêtres. Tête de M. Benzen, marchand de chaussures et adjoint au maire, quand je lui ai pris quarante pataugeas et commandé cent autres pour le lendemain. Le tout entassé dans ma voiture avec mon fidèle « El Chibani » (surnom de mon ancien vigile-chef de la foire).

Heureusement, quelques jours plus tard nous héritons de l'équipement du premier Groupement Nomade qui avait dû être dissous : deux camionnettes, un camion, des gandouras, des armes (surtout des fusils mitrailleurs 24/29).

Je vais également à Oran m'arranger directement avec l'Intendant Militaire en charge de l'Oranie, qui est très vite séduit par mon initiative. Ce n'est pas un pantouflard, il débarque du Tonkin... Grâce à lui j'équipe mes hommes de deux jeux de treillis. Cela me permet de m'assurer que mes goumiers ont toujours un treillis propre.

### **On nomme l'unité « Goum Rhin et Danube »**

Pour l'armement, nous bénéficions de mousquetons de l'armurerie du 2<sup>ème</sup> R.C.A., ce qui rend fous de joie mes anciens Spahis et Chasseurs d'Afrique ; pour eux, c'est le signe distinctif de la cavalerie.

Tous mes goumiers sont anciens de Rhin et Danube, ce qui m'autorise à demander à Madame la Maréchale de Lattre de Tassigny d'être la marraine du goum et de m'envoyer des insignes originaux de notre glorieuse cohorte. Mes hommes porteront fièrement cet insigne cousu sur leur poitrine. On nomme l'unité « Goum Rhin et Danube » et le Préfet me remet, lors d'une prise d'armes, un superbe fanion vert et rouge, symbolisant cette unité.

Un seul goumier n'est pas ancien combattant. Lors de le

folle journée de recrutement un ancien sous-officier, toute batterie de décorations pendante, me dit : « *Je suis trop vieux maintenant, prends mon fils... qui a fait son service comme Caporal-Chef au 19<sup>ème</sup> Génie d'Hussein-Dey et qui a son brevet* ». Il sera effectivement mon secrétaire interprète dévoué et je suis resté très lié

J'ai été efficacement aidé dans toute cette mise en place par un Officier de Police, François, détaché auprès de moi comme adjoint. Au début de 1956, il meurt, victime des balles des terroristes, devant son domicile alors qu'il me rejoignait pour les obsèques du Sergent-Chef Bounoua, abattu lui aussi en pleine rue, deux jours auparavant.

Ce n'est qu'au printemps 1956 que l'on m'affecte un précieux renfort, le Sergent-Major Kléber, qui se charge désormais du matériel et surtout de la solde.

C'est mieux qu'un bureaucrate. En Indo, il commandait un poste de partisans dans le Haut-Pays. Lors d'une tournée pour donner la paie des goumiers du 2<sup>ème</sup> Goum en poste sur la frontière, il tombe dans une embuscade et il dégage son petit convoi (les trois véhicules obligatoires pour circuler dans ces lieux) en tirant lui-même avec la mitrailleuse de 12,7 installée sur un camion, alors qu'il avait ordonné aux hommes du convoi, goumiers et sapeurs, de se mettre à l'abri dans le fossé.

Un peu plus tard, je reçois le sergent Olivier, un petit blond normand, qui a quitté son goum



marocain, mais qui est heureux de se retrouver dans une ambiance similaire et qui rendra de bons services. Il se charge de l'armement, ce qui ne l'empêche pas de faire quelques sorties sur le terrain. Simple et professionnel, parlant l'arabe, il est le bienvenu partout. Il visite à tour de rôle chacune des sections et vérifie leur valeur. Je dois dire que, compte-tenu de l'encadrement, je n'ai pas de souci à cet égard.

Les événements prennent une ampleur insoupçonnée et la Zones de l'Ouest Oranais, pratiquement vide de troupes jusque là (dépôts du 2<sup>ème</sup> R.C.A. et du 6<sup>ème</sup> R.T.A. à Tlemcen, premier Étranger à Bel-Abbès, reçoit la 12<sup>ème</sup> Division formée, en majeure partie, de troupes rapatriées du Tonkin : 5<sup>ème</sup> Étranger, 22<sup>ème</sup> R.T.A., 10<sup>ème</sup> R.A.C., RICM...

Le Général Commandant la Division s'installe au Méchouar (citadelle). Bientôt il rassemble les Chefs de Corps. J'y suis convoqué : c'est un coup du préfet qui estime que mon goum a été un élément significatif dans la défense avant l'arrivée de la Division. Me voilà introduit dans la salle où siègent déjà quelques Colonels. Du haut de sa tribune improvisée, le Général Landouzy, m'interpelle : « *Eh ! Président, assieds-toi là...* » J'ai oublié de vous dire qu'à Paris, ce Général (ancien Colonel du 23<sup>ème</sup> R.I.C. à la 1<sup>ère</sup> Armée) était le Vice-Président de ma section Rhin et Danube. Tête des Colonels !

Je dépends directement du Préfet, ce qui est très pratique pour lui. Devant le bon rende-

ment de mon goum (un goum = une compagnie) et les besoins grandissants d'unités pour le maintien de l'ordre, M. Bonhomme souhaite multiplier les effectifs. En décembre, je monte donc deux autres goums, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>... Je commande désormais le Groupement des goums Rhin et Danube. Pour un petit lieutenant de réserve, quel commandement !

**« Eh ! Président, assieds-toi là... »**

En mars, le préfet me demande de former un 4<sup>ème</sup> goum pour l'implanter sur la frontière algéro-marocaine - à 50 km de Tlemcen, au Sud de Marnia, puis de le renforcer par une section de pionniers (non armée), formée de jeunes démobilisés que je dois prendre en main avant qu'ils ne passent de l'autre côté.

Mon groupement atteint maintenant cinq cent vingts hommes. Au près de moi je n'ai plus, depuis la mort de mon ami François, que deux sous-officiers européens chargés de la comptabilité ou de l'armement et deux musulmans (C... et l'Adjudant Chibani). C'est un état-major réduit au minimum !

Pour commander les quatre sections, je n'ai d'autre ressource que de promouvoir comme Lieutenants à titre temporaire quatre de mes adjudants, B..., B..., H..., B..., qui tous feront face avec efficacité à leurs tâches. C'était ouvrir la voie à une promotion musulmane, dont

quelques-uns commençaient à comprendre l'urgence et l'importance.

Entre temps sont mises sur pieds des Sections Administratives Spécialisées, confiées à des Officiers SAS qui se partagent le « bled » pour compenser la sous-administration du territoire et pour jouer tous les rôles remplis par les A.I. au Maroc.

Ces officiers, à leur arrivée, sont reçus par le Préfet : ils détiennent d'ailleurs essentiellement des « pouvoirs civils ». Tout naturellement, M. Bonhomme me demande de leur fournir quelques anciens combattants pour encadrer leur maghzen, instrument de protection et de pénétration. Certains m'ont remercié en devenant mes amis.

J'ai travaillé en étroite collaboration avec le Capitaine de F... (baron du Velay et ancien du 2<sup>ème</sup> R.T.A.) qui a en charge la SAS de Terni, au Sud de Tlemcen. Si bien qu'il me remplace pendant mes (rares) permissions et n'accepte d'en prendre que si je le remplace à la tête de sa SAS. Le Préfet lui a confié le commandement de mes goumiers à mon départ. Il ne pouvait y avoir meilleur choix. Par la suite, nous nous sommes restés en relation... en métropole.

Le 4<sup>ème</sup> goum, renforcé par roulement par les solides 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> goums, prend position sur la frontière. Il crée un bordj et assure avec des compagnies métropolitaines de Génie, l'établissement d'une frontière matérialisée par des réseaux de barbelés, longés par des patrouilles. Parfois un accrochage a lieu ▶

► avec des Khatibas que forme le Colonel Bouteflika.

Le bordj du 4<sup>ème</sup> goum est construit avec l'aide technique d'un capitaine du Génie. Sur trois côtés, les cantonnements des sections ; sur le dernier côté, trois pièces, deux grandes et une petite. Quand nous l'avons mis en service, au grand étonnement du Capitaine et aussi des goudiers, j'annonce l'affectation des trois pièces : n° 1, la salle de prière - n° 2, l'armurerie - n°3, le poste de commandement. Cet ordre de priorité n'est pas innocent : j'avais appris à la 1<sup>ère</sup> Armée que lorsque l'on commandait des musulmans, il fallait respecter leur religion.

Chaque dimanche, les deux goums frontaliers invitent une compagnie métropolitaine de Génie avec qui nous travaillons, pour un méchoui. Événement combien intéressant pour l'entente d'unités si différentes. Nul doute que les jeunes sapeurs s'en souviendront longtemps. À vrai dire c'est peu de chose car les moutons n'étaient vraiment pas chers et la prime d'alimentation était assez large surtout pour une troupe ne buvant pas de vin. Elle permettait en outre de distribuer avec le prêt à chaque goudier, un reliquat surnommé « prime pour thé à la menthe ». La gestion de budget alimentation était exempte de toute fuite (comme partout ???).

À Tlemcen, nous continuons nos missions de protection des points sensibles, libérant ainsi des unités de l'armée active ou de la police. c'est la tâche du premier goum, le doyen, bientôt



Le Bordj du 4<sup>°</sup> Goum à la frontière algéro-marocaine.  
De gauche à droite ; Chibani, Olivier, Cheikh, Robert Cloet (képi)  
et les goudiers du poste de garde.

épaulé par un goum « tournant », tous les quinze jours avec mon détachement frontalier. Ce qui permet un nécessaire roulement de permission pour tous les goudiers.

Ainsi nous contrôlons la Préfecture (privilege symbolique auquel tient particulièrement M. Bonhomme), le tribunal, la prison, la gare...

Un groupe est affecté à la Police urbaine pour des patrouilles mixtes. Un de mes sergents abattra au mousqueton un muezzin qui appelait à la révolte du haut de son minaret (de l'utilité de comprendre l'arabe).

Une mission originale est assignée dès le début par le Préfet à mes « Prétoriens » - administrativement la 4<sup>ème</sup> section du premier goum du Sergeant-Chef... Section formée de mes vigiles et des volontaires du premier jour.

Ils sont privilégiés : ils peuvent rentrer chez eux un soir sur deux. Tlemcen a reçu, dès le début octobre 1955, une com-

pagne tournante (tous les trois mois) de CRS. Ceux-ci se plaignent de n'avoir que des armes légères (pistolet, fusil 36). Chacune des trois sections de CRS est donc renforcée par un groupe de combat avec son FM et peut, avec moins d'appréhension, faire du barrage d'itinéraire à quelque distance de la ville.

La première CRS bénéficiaire de ce mixage est la CRS 15 de Béthune. Au début nos braves fonctionnaires se montrent méfiants, mais à leur départ les CRS et les goudiers s'étreignent comme de vrais frères d'armes... non sans quelques larmes. À la 15 succède la 151 de Lyon, la 173 de Montauban, la 12 de Lille...

Autre innovation, j'obtiens un crédit pour créer un peloton de cavaliers. Les candidats sont nombreux, mais je me limite à une vingtaine de chevaux. Tout l'équipement (selles, sabres...) m'est fourni par le 2<sup>ème</sup> RCA. Ce détachement permet lors d'opé-



rations de déplacer rapidement un élément « tout terrain » bien utile compte-tenu de la géographie du secteur. Il permet aussi de fournir une garde étincelante au Préfet, lors de manifestations publiques.

L'annexe de la Préfecture, qui me sert de base - admirablement située entre la Préfecture et la Commissariat central - est dotée de boxes qui n'ont pas servi depuis longtemps, mais qui font parfaitement l'affaire.

La plus gentille des juments arabes, une jolie grise, m'est affectée. Elle portait bien sûr un nom arabe que j'ai oublié. Je la nomme Mésange, nom de la jument de mon père au début de la guerre de 14 et dont il m'avait souvent parlé. La présence de ces chevaux me crée de nombreux amis parmi les Officiers de la Division qui sollicitent le droit de les monter. Ce que j'accorde volontiers sous réserve d'observer un itinéraire bien défini et d'être accompagné par un de mes goumiers cavaliers.

En hiver, le Préfet me demande d'assurer, comme en octobre à Ouzzidan, la protection d'une autre station de pompage, au milieu des Beni M... l'armée n'ayant pas pris en compte ce point sensible. Je m'y rends vers midi avec le Sergent qui sera responsable du poste.

Quelle horreur ! Au milieu d'un terrain décharné et au fond d'une cuvette, les installations à protéger. Le Sergent montre qu'il s'y connaît en art militaire et me dit : « *C'est Dien Bien Fu en réduction* ». Je devine qu'il n'est pas chaud pour venir ici, mais il

ne dit rien d'autre. Un métro aurait dit : c'est une mission de sacrifice.

Je rends compte de ma visite au Préfet qui insiste. Le soir même le Sergent et son groupe occupent le station, mais pour le lendemain je monte une opération nommée « respiration » : il s'agit en effet de faire respirer mon poste. Opération purement psychologique à la fois pour montrer à l'ennemi que nous sommes forts (!) et surtout pour rassurer mes hommes. Je dessine un quadrilatère sur la carte, autour du site, englobant tous les points hauts voisins et je demande au X<sup>ème</sup> Dragons voisin de me boucler de telle à telle heure, sur roulettes, la route fermant le quadrilatère. Sur les deux faces latérales j'envoie par camions quelques « bouchons » disséminés au dernier moment et je fais le piston avec deux goums qui ratissent le quadrilatère.

L'originalité de l'opération est qu'elle est couverte par l'aviation ! Le soir, en effet, au mess, je prends l'apéritif avec des amis aviateurs à qui je conte mes préoccupations. Or, ils ont toujours une patrouille de T6 en l'air, sans mission précise : ils me survolent pendant l'opération sans qu'il soit besoin de faire la demande officielle à je ne sais quel état-major à Oran.

Le 15 août 1956, au petit matin, je suis réveillé par un branle-bas de combat qui alerte tout l'hôtel. Dans l'escalier que je dévale en bouclant mon ceinturon, je croise le Général Le Puloch qui me lance : « *Cloet, je vous rejoins là-haut* ». Je saute dans un Jeep de service sta-

tionnée devant l'hôtel et je fonce vers Aïn -Tellout, où, on vient de l'apprendre, un poste avait été attaqué et enlevé par les rebelles. Ce poste est sur le territoire de la SAS de Terni dont j'assume le commandement par intérim.

J'arrive peu avant le Général qui débarque de son hélicoptère Bell. Il est à peine six heures. Le poste était occupé par une section de fusiliers de l'Armée de l'Air. Les sentinelles égorgées, le Sergent d'active tué en tentant de se défendre, les autres dispersés et peu à peu regroupés par le bataillon de la Légion voisin (le1/5).

Le général, naturellement sanguin, ne décolère pas : prévenu six heures après l'attaque, il constate qu'il n'y a pas eu de défense organisée, que le barbelé n'avait pas été déployé (faute de gants plaide le S-Lt de réserve, chef de poste et que pratiquement tout l'armement a été enlevé y compris les grenades, en caisses dans la tente du lieutenant : « *les hommes ne savaient pas s'en servir* »...

Se tournant vers moi, le Général : « *Où sont-ils ?* ». Ils sont loin vers le Sud, à l'heure actuelle à vingt kilomètres au moins. À travers une région calcaire truffée de grottes et habitée par des tribus seminomades hostiles, les Chafaa et les Boulaïd. « *Descendez tout de suite auprès du Colonel de C... mon chef d'Etat-Major, et renseignez une carte en indiquant les itinéraires praticables sur roulettes* ». Un quart d'heure après, je suis près du Colonel qui trempe son croissant. ▶

► L'opération aura lieu le 4 septembre.

J'ai fait connaissance avec un homme brave, sensé, bon militaire, Saint-Cyrien, capitaine parachutiste, mais qui avait reçu le commandement de la X<sup>ème</sup> Compagnie du X<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie, composé de rappelés du Sud-Ouest. Lors d'un de ses passages à l'E.M. en compagnie de son chef, le Colonel Klein, j'avais sympathisé avec lui.

Un beau matin de septembre, je suis dépêché sur les lieux d'un incendie ayant détruit un pavillon de chasse appartenant à une personnalité. Tout naturellement, je fonce au PC du capitaine en question qui avait ce pavillon dans son territoire. Il me reçoit atterré : « *J'avais un officier et une patrouille en embuscade à cent mètres au moment de l'incendie* ». Sur le

cahier des rapports : « RAS ». Interrogé, le lieutenant nous répond : « *Je croyais que les Légionnaires du bataillon d'à côté s'amusaient* »...

### L'Histoire a cassé toute cette utopie....

Ces deux « dysfonctionnements » que je viens de décrire on pesé dans la décision que je devais prendre en cette fin septembre 1956. J'avais reçu ma mutation pour un lycée en métropole sur la demande de M. l'inspecteur Général Gadrat (grand blessé de 14-18) qui avait été alerté par l'Inspecteur d'Académie lors de son passage à Oran sur les dangers que ma personne courait dans l'aventure où je m'étais lancé. Le Préfet Bonhomme, dont je dépends, me fait des propositions

alléchantes pour que je reste encore quelques mois à la tête de mes goumiers. Vraiment la mort dans l'âme je décide de partir, ayant fait, je le pense, ma part de travail et avec le sentiment que, malgré tout, les choses peuvent s'arranger en Algérie.

Mais, mes goumiers et moi, vivons dans un monde anachronique, unis par une solidarité de tous les jours, endurcis par la dureté des tâches accomplies et de leurs périls quotidiens, nous croyons tous à une complémentarité de nos cultures débouchant sur une fraternité telle qu'on peut l'avoir dans les combats.

Vraiment quand fin 1956, j'ai quitté mes goumiers, je ne doutais pas qu'ils pourraient encore vivre français là-bas...

L'Histoire a cassé toute cette utopie. ■



Cela fait plus de vingt cinq ans que nous avons quitté cette adresse mais nous y recevons toujours du courrier...

Merci au «Sousvenir Français » qui nous fait suivre !

# SAS DE DJEBEL LOUH - ÉTÉ 58



Souhey, le 4 Janvier 2000-

Cher camarade,

Je vous confirme ma participation à l'AG du 29.01.00 et au repas qui suivra -

Je vous fais parvenir la photo prise au début de l'été 58, sur le territoire de la SAS de Djebel-Louh, relative au vidage des matmoras remplies de blé et d'orge = on distingue les dalles qui en obstruaient l'entrée -

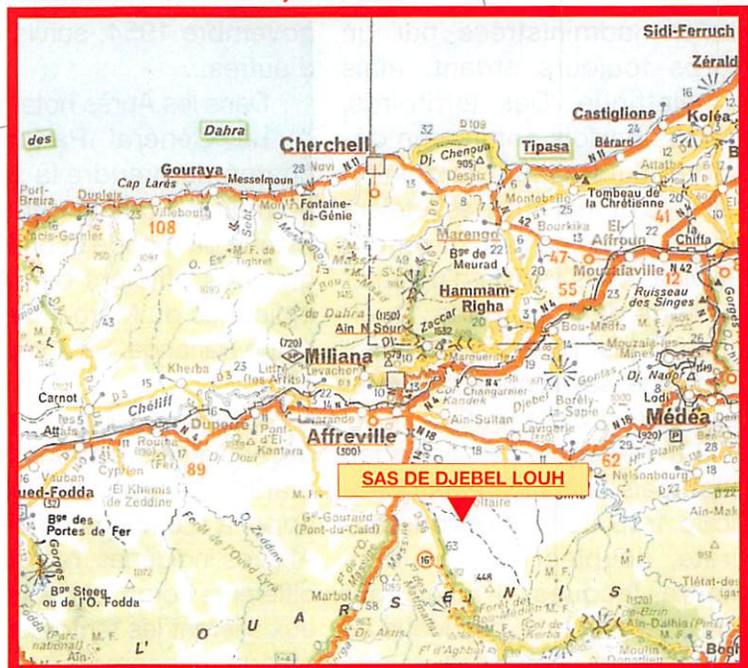
A bientôt donc et dans cette attente, je vous adresse tous mes vœux de santé pour vous et votre famille, et de prospérité pour l'association -

*Christian Lajugée*



La photo montre le caractère semi-désertique de ce djebel. Le vidage des matmoras visait à empêcher les fells de récupérer les céréales.

Localisation S.A.S. de Djebel Louh



Notre camarade Christian Lajugée a été adjoint du Chef de SAS de Djebel Louh de mars à septembre 1958. Il est décédé en juillet 2006.

Extrait Carte Michelin N° 172



Dans le bled : le marché de Ben Daoud

#### I - Les S.A.S.?

Un sigle de plus dans ce temps qui en contient déjà beaucoup. Pour ceux qui ne savent pas, ça veut dire «Section Administrative Spécialisée».

Mais commençons par le commencement.

Un jour, on s'aperçut, un peu tard, que les communes mixtes étaient administrées par un corps toujours ardent, mais squelettique. Des territoires, grands parfois comme un département français, largement peuplés et mal équipés, étaient guidés par un administrateur des Services civils assisté d'un, rarement de deux seconds. Quelques caïds, bien sûr, dans les douars, essayaient de faire pour le mieux, et c'est tout.

La besogne ne manquait pas, mais hélas ! C'était beaucoup trop celle d'un bureaucrate, doublée de celle d'un maître Jacques. Il fallait tout faire, des rapports, beaucoup de rapports, et des routes, et des

infirmes, et des écoles, et créer des points d'eau, et s'occuper de ceux qui avaient faim, et de ceux qui étaient malheureux et dont les jours, les uns après les autres, étaient d'un gris sans joie. Alors, en temps de paix, ça pouvait aller. En mettant les bouchées doubles... Mais vinrent les tristes jours de novembre 1954, suivis de tant d'autres...

Dans les Aurès notamment...

Le Général Parlange fut chargé de prendre la situation en mains. Mais le général demanda du monde et on lui adjoignit des officiers des Affaires indigènes du Maroc. Ce fut l'équipe Parlange. Saluons au passage.

Mais la rébellion gagnait du terrain et les administrateurs étaient toujours seuls. On fit appel à d'anciens officiers des Affaires indigènes, recrutés dans différents corps, et trente d'entre eux allèrent les renforcer. C'était un commencement !

#### Article paru dans la Revue « Algéria »

Et nous voici au 26 septembre 1955. Alors on créa les S.A.S. et, par la même occasion, le corps des Affaires algériennes. On vit arriver d'un peu partout des officiers: lieutenants, capitaines, commandants, colonels. On leur donna un képi bleu et des épaulettes rouges avec un croissant et une étoile et, par-dessus le marché, une section administrative spécialisée à diriger. Ils sont, en gros, aujourd'hui, 550. Beaucoup ne connaissaient pas l'Algérie, ni ses habitants, ni ses coutumes. On en confia une grande partie aux administrateurs, qui poussèrent un grand soupir de soulagement.

II - L'Administrateur et les officiers des A.A. se penchèrent sur la carte et le territoire de la





commune mixte fut divisé en S.A.S. Une section administrative spécialisée devait comprendre, en principe, un gros douar, ou deux petits douars, avec un peuplement total de huit à dix mille habitants. En pratique, on fit ce qu'on put, en fonction du nombre d'officiers.

Et les officiers des Affaires algériennes, chefs des S.A.S., se mirent au travail, sous l'égide des administrateurs la plupart du temps.

Ils s'installèrent habituellement au centre du douar, au meilleur point de leurs territoires. Plutôt mal que bien ;

dans une ferme, dans un abri provisoire hâtivement construit, sous la tente ou dans une baraque. On leur donna une jeep, un camion, plus tard un poste émetteur-récepteur, un secrétaire comptable, un chauffeur, un interprète et trente moghazi. Et en avant !

Les officiers chefs de S.A.S. ne sortent pas tous du même moule. Ils ont chacun leur formation, leur caractère bon ou moins bon, leurs manies, leur humeur. Ce sont des hommes comme les autres. Mais ils ont la foi. S'ils ne l'avaient pas... autant vaudrait ne pas en parler. Et cette foi qui les anime bien sûr, leur fait supporter la séparation d'avec leur famille, de vivre sans beaucoup de confort, d'avoir mal à l'estomac parce que le cuisinier n'est pas fameux, d'être perdus dans le bled qui n'est pas toujours édénique. Mais au fait, ce sont des soldats : ils ont l'habitude...

Et officiers pourtant, ils ne sont pas des combattants. Entendons-nous bien : ils ne doivent pas se battre contre le rebelle, mais être des pacificateurs. Ils doivent construire et ne jamais détruire. Leur rôle est d'aimer et non de se faire craindre.

J'en ai connu quelques-uns. Vous, lieutenant P..., si jeune et toujours si élégant, même en

**« Ils ne doivent pas se battre contre le rebelle, mais être des pacificateurs. Ils doivent construire... Leur rôle est d'aimer et non de se faire craindre... »**

tenue de brousse; vous, lieutenant P..., si cruellement incisif et si doux avec les petits enfants de la mechta; vous, capitaine K..., qui parliez un arabe si châtié que personne ne vous comprenait; vous encore... Et tous si ardents, si purs, oui, si purs !

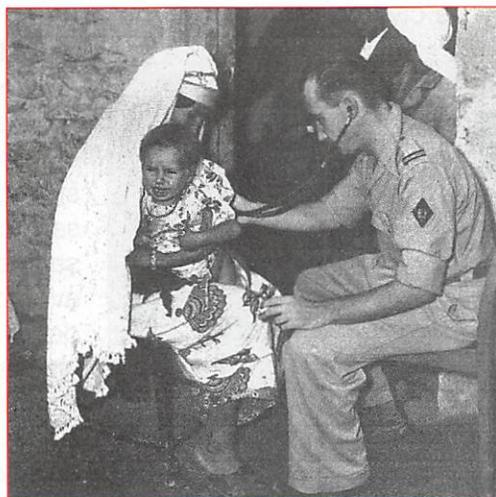
Ce qu'ils voulaient tous, c'est faire leur métier envers et contre tout, c'est-à-dire rapprocher les cœurs, bâtir une Algérie toujours plus belle, malgré les hésitations, malgré les échecs, souvent l'incompréhension d'une population fermée, craintive, subissant le rebelle avec un fatalisme déconcertant.

Alors l'officier, dans son coin, s'est mis à bâtir ou à reconstruire ce que les fellaghas détruisaient. Il a bâti la nouvelle école, il a fait signe au médecin et lui a présenté lui-

même le vieillard grelottant de fièvre, la femme apeurée, l'enfant aux yeux tristes parce qu'il est malade.

Et puis chaque jour a amené sa nouvelle tâche. Il a payé des mandats; il a fait rentrer l'impôt, il a assiégé la commune mixte pour avoir des fonds pour résorber le chômage et secourir ceux qui souffraient. Doucement, à pas prudents, il a repris les contacts perdus encourageant les uns, morigénant les autres.

Et puis, comme il fallait bien un centre d'attraction au douar, il a construit son bordj, la maison commune et, tout autour, quand il l'a pu, des maisons pour remplacer le gourbi. Et les gens du douar sont venus, les uns après les autres, réticents d'abord, puis plus ouvertement, et maintenant confiants et même souriants. La tâche est devenue énorme. Prions. oui prions pour que si belle, si parfaitement française, elle ne disparaisse pas sous le papier, le papier sous quoi succombent un jour les



**«... il a fait signe au médecin et lui a présenté le vieillard grelottant de fièvre, l'enfant aux yeux tristes parce qu'il est malade... »**

► meilleures volontés, les plus belles énergies.

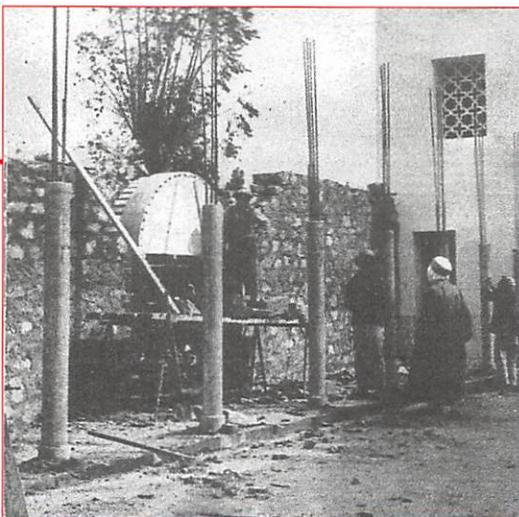
III - Et puis - ça, vous le savez tous - est intervenue la réforme communale. Elle est arrivée en son temps, alors que la rébellion pensait que la France allait plier bagages. Les communes mixtes ont été supprimées. Partout, les douars sont devenus des communes selon la loi de 1884.

Dans les zones saines, des délégations spéciales ont été désignées. Dans les zones troublées, les hommes hésitent à prendre les rênes de la nouvelle municipalité. On ne pouvait pas tout de même dire : que le rebelle règne! Alors on a demandé à l'officier chef de S.A.S. d'ajouter à ses charges multiples celle de délégué spécial. Et il est devenu le maire provisoire d'une commune naissante et bien balbutiante.

Il saura, n'en doutons pas, en faire un bloc solide.

Est-ce tout ? Pas encore.

Les administrateurs des Services civils partent, s'en vont,



L'officier des SAS s'est mis à bâtir ou à reconstruire ce que les fellagha détruisaient : routes, édifices public....

vont s'en aller. D'autres besognes les attendent. Il eut été imprudent de laisser vides les territoires qu'ils administraient - souvent immenses, répétons-le. Ce sont les officiers des A.A., chefs de S.A.S., qui, maintenant, vont prendre la suite. Entendons-nous : les communes mixtes ne vont pas renaître de leurs cendres sous une forme déguisée. Elles ont disparu pour que les populations musulmanes du bled, de l'arrière-pays, là où l'élément français de souche n'existe pas, puissent gérer seules leurs intérêts propres. Ce sont elles qui, sans autre tutelle que la tutelle légale, celle du Préfet, administrent les nouvelles communes.

La France n'a pas donné, d'une main les franchises communales, pour les reprendre de l'autre !

Mais il faudra, pendant encore quelques temps, conseiller, aider, éclairer ceux qui, sans crainte des affreuses représailles rebelles, ont consenti, avec courage, à être les édiles des jeunes communes. Ce sont les chefs de S.A.S., instruits par les administrateurs depuis plusieurs mois, qui assureront encore cette belle, cette noble tâche. Et ils le feront comme tout le reste, non dans une vaine agitation, mais avec le sourire,

un sourire clair venu du cœur.

IV - L'Administrateur n'est pas un combattant. Trois d'entre eux ont été tués. Si d'autres sont en vie... plusieurs ont été blessés.

Leurs cadets, leurs amis, leurs meilleurs collaborateurs, pour un temps qui laissera des traces, ont payé aussi un lourd tribut.

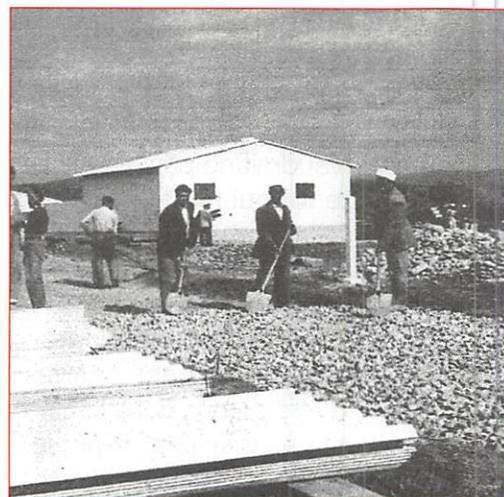
La haine des rebelles pour les uns et les autres est farouche. Pensez donc ! Ils font le bien, et c'est assez pour être condamné à mort.

Dix d'entre eux ont été tués. Tant d'autres ont été blessés, et ce fut au cours d'embuscades, ou par la main d'assassins à gages. Leur sang fertilisera la terre algérienne, n'en doutons pas.

Alors, si un jour, vous rencontrez un officier au képi bleu, aux épaulettes rouges, marquées du croissant et de l'étoile. faites-lui un beau sourire. Il n'en demande pas plus. Il le mérite bien. ■



«... des instituteurs «rappelés» continuent de faire la classe.....»



«... il a bâti la nouvelle école ... »



## Enquête : « J'ai rencontré pour vous » de Gérard Marinier dans la revue « L'Ancien d'Algérie » ( juin-juillet 2002 )

Texte reproduit avec l'autorisation de la revue « L'Ancien d'Algérie » et de la FNACA.

**O**n connaît la part prise par les harkis dans les combats contre le FLN. On sait aussi le sort dramatique dont ils ont été l'objet en Algérie ainsi qu'en France où ils sont toujours incompris et abandonnés. Rabah Chalaal, Président de l'Association de Défense des Harkis et des Rapatriés de l'Eure et membre de la FNACA a bien voulu témoigner de son cheminement personnel et de sa lutte pur sortir ses frères d'une marginalisation insoutenable.

**Vous êtes né en janvier 1936 en Kabylie, près de Tizi Ouzou et vous avez rejoint la harka de votre village en 1957. Pourquoi ?**

Quand la guerre d'Algérie a commencé, tout mon village a choisi la France parce que nous voulions que l'Algérie reste française.

L'armée était sur place et lorsque je me suis présenté à elle en 1957, on m'a pris tout de suite. J'étais volontaire et personne ne m'a jamais obligé. Il faut dire que la commune était protégée par l'armée et que nous avons reçu des menaces de la part des fellaghas. Ils auraient bien voulu que nous partions avec eux mais nous avons choisi de rester avec la France. En 1958, cinq jeunes de mon village ont été égorgés par le seul fait que leurs parents étaient harkis. Pour eux, c'était une forme de représailles.

J'étais à la SAS qui nous a fourni armes et uniformes. L'armée nous faisait une confiance totale comme nous lui faisons confiance nous-mêmes. En tous cas, pas un seul jeune de notre village n'est parti avec le FLN. Au début, peu de SAS partaient en opération mais dès 1957-1958, les choses ont été différentes. Pour notre part, la SAS ne faisait pas de cadeau et je vous assure que c'était très dur. Si nos sommes entrés dans l'armée comme volontaires ce n'était évidemment pas pour rigoler. Nous n'avons pas demandé de contrat ni réclamé d'argent. Nous sommes venus pur nous battre et je pense que nous étions très efficaces.

Un jour, en Grande Kabylie, le lieutenant-colonel qui commandait l'opération a décidé qu'il entrerait dans la forêt, la SAS devant et la SAS derrière, les deux compagnies de militaires ne venant qu'ensuite. Cet officier nous faisait entièrement confiance. Nous étions encadrés par quelques-uns d'Indochine et les appelés cantonnés dans la casernes ne sortaient pas toujours avec nous.

**En cours d'opération, avez-vous le souvenir d'un épisode très dur ?**

Oui. Au cours d'un bouclage, il a fallu descendre au fond d'un ravin. Sous le commandement du chef Marion, nous sommes arrivés dans une zone couverte de figuiers de Barbarie. Les fellaghas étaient cachés dessous et personne ne pouvait les voir. Comme nous étions armés de Mauser allemands, nous avons monté les baïonnettes pour couper ces fameux figuiers de Barbarie. C'est là qu'un fellagha a été découvert et il a tiré au fusil-mitrailleur tuant net le chef Marion à deux mètres de moi. Il avait sur lui son MAS 56 et son lance-patates mais est mort tout de même. Les fellaghas sont revenus pour essayer de récupérer les armes mais nous étions derrière et nous les avons tous eux.

**N'était-il pas trop difficile pour vous de tirer sur d'autres Algériens ?**

Mais ce sont des fellaghas qui ont tiré sur nos frères. Et quand on a un fusil en face de soit, on se dit : « C'est lui ou moi », il n'y avait pas de choix

possible. Les fellaghas descendaient dans les villages, rançonnaient, volaient de la nourriture, tuaient.... C'était vraiment la guerre et nous, nous avons fait confiance à la France. Mais en 1962, la situation a bien changé. Mon beau-père qui était maire du village était à 100% pour la France. Il était ancien combattant de la seconde guerre mondiale. Eh bien les fellas l'ont arrêté, emprisonné, torturé et finalement il est mort. Moi, j'ai toujours cru à l'Algérie française, alors vous voyez... Toutes les communes de Tizi Ouzou étaient pour la France.

**Que vous est-il arrivé personnellement en 192 au moment de l'Indépendance algérienne ?**

La France nous a désarmés et les gradés nous ont dit que la guerre était finie. « Si vous voulez rester au pays, vous restez. Si vous voulez venir en France, vous venez. Nous ne forçons personne ». Ceux qui sont partis dans la montagne se sont tous fait massacrer. Mais on n'a aidé personne à venir en France. Les ordres étaient même de ne pas remener les harkis. Je dois pourtant dire qu'un officier français, le capitaine Albert Fossi, n'a pas obéi et a ramené trois cents harkis sur le sol français.

Ensuite, il s'est occupé d'eux en leur donnant notamment du travail. Moi, j'ai décidé d'aller en France mais j'ai dû payer moi-même mon billet de bateau. Arrivé à Marseille, j'ai constaté qu'il n'y avait que des Arabes. Je ne suis donc pas resté et

► je suis parti pour Paris puis pour Mantes-la-Jolie parce que je connaissait un ouvrier qui travaillait là-bas.

En moi-même je pensais que la guerre était finie et que je devais passer à autre chose. Malheureusement, j'ai failli me faire descendre dans un bar par des Algériens qui avaient pu m'identifier. Un pied-noir qui était avec moi a entendu leur conversation et il a tout de suite compris qu'ils voulaient me supprimer. Ce pied-noir a téléphoné à la police qui est tout de suite intervenue et qui a trouvé trois pistolets sur les suspects.

Ensuite, j'ai été emmené à la mairie et j'ai été envoyé dans un camp de harkis à Alençon où je suis resté un mois. Après, je suis parti au camp de Rivesaltes, près de Perpignan. Je n'y suis pas resté plus d'un mois car j'ai préféré me rendre dans les Landes entre Biscarosse et Mimizan-Plage où j'ai commencé à travailler dans le civil mais pour l'armée. Comme j'étais marié et que j'avais deux enfants en bas âge en Algérie, j'ai voulu faire venir la famille mais j'ai eu beaucoup de mal. Au village beaucoup d'habitants avaient retourné leur veste pour devenir anti-français. Ils crachaient sur ma femme. Ils insultaient mes enfants «*fils de chacal, fils de traître*». La vie n'était plus possible pour eux.

#### **Après avoir récupéré votre famille vous avez été encore confronté à des situations difficiles. Lesquelles ?**

En France, les harkis n'étaient pas bien vus. On les envoyait dans des camps, on les faisait travailler dans des mines, comme bûcherons dans les forêts, comme dockers dans les ports... Avec ma femme et mes enfants, on devait trouver une autre solution. Il me fallait trouver un travail mais aussi un logement. Après, je suis allé à Agen dans le Tarn-et-Garonne où je suis resté plusieurs années. Ensuite, je suis monté à Paris et de nouveau à Mantes-la-Jolie pour

y trouver un travail dans les usines Renault de Flins. J'y suis resté presque jusqu'à ma retraite. Ce qui est dramatique, c'est le sort de tous ces vieux harkis qui n'ont pas été acceptés, qui ne touchent quasiment rien comme retraite parce qu'ils n'ont presque pas travaillé en France et qu'ils ne savaient ni lire ni écrire. Leurs enfants qui cherchaient du travail se font traiter de «*bougnouls*» et chaque fois les employeurs leur disent : «*tu peux rentrer chez toi, il n'y a pas de boulot*». Vous vous rendez compte que les français les injurient en les traitant de fils de traîtres. Le pire de tout c'était dans les mairies et les entreprises. On s'occupe des algériens, des marocains, des tunisiens mais pas des fils de harkis.

Les gens ne savent pas ce que sont les harkis. Le mot lui-même est devenu une insulte. Les politiques n'ont rien compris et c'est pour cela que nous ne parvenons pas à faire valoir nos droits. Quand les harkis se sont engagés en Algérie, ils avaient vingt ans. Ils ne savaient rien faire, ils ne parlaient pas le français et ils ne savaient ni lire ni écrire. Pourtant ils faisaient confiance à la France. Résultat, on les a mis dans des camps, on les a fait travailler avec des salaires ridicules et puis les générations suivantes subissent aujourd'hui les mauvais traitements subis par leurs pères. En 2002, il existe encore des camps de harkis parce qu'ils sont rejetés par tout le monde.

#### **Est-ce la raison qui vous a amené à constituer une association de défense dans votre département ?**

Oui parce que les vieux n'ont rien. J'ai vu tous ces gens traqués, abandonnés. Il faut absolument les défendre. Rien que dans le département de l'Eure nous sommes plus de quatre cents. Mais malheureusement, beaucoup d'autres ont renoncé à revendiquer. Ils évitent de dire qu'ils sont harkis. Certains même ont changé leurs noms pour ne pas se

faire remarquer et en réalité, ils en ont maré d'attendre et de ne rien voir venir. Depuis le temps qu'on leur fait des promesses, rien ne vient. Alors, notre association travaille pour aider les anciens pour une reconnaissance plus officielle et pour la perception des indemnités promises. Nous nous sommes battus pour la France. Nous sommes reconnus comme anciens combattants. Alors, il faut que nous soyons considérés comme tels. Nous n'avons pas honte de ce que nous avons fait et nous en sommes au contraire très fiers. Nous devons absolument être entendus.

#### **Pourquoi êtes-vous membre de la FNACA ?**

Cela fait plus de quinze ans que je suis à la FNACA. Il n'y a pas beaucoup de harkis qui en sont membres car on ne leur en parle pas. Je suis inscrit au comité de Garennes-sur-Eure, près d'Ezy où j'habite. C'est Jean-Pierre Charron qui en est le président. J'ai toujours été d'accord avec la FNACA pour célébrer le 19 mars. Quand je suis invité, je viens avec mon drapeau parce que le 19 mars, c'est pour tout le monde. Pour tous les soldats qui sont morts en Algérie, pour tous les anciens combattants et même, bien sûr, pour ceux qui ont été tués après cette date. Il ne faut pas faire de différence entre les anciens combattants. Tous ceux qui ont combattu avec la France et pour la France ont fait la même chose. Nous avons dormi tous ensemble, nous avons mangé tous ensemble et aucune différence n'est possible. Tous les morts doivent être honorés le 19 mars. ■

Notre camarade Rabah Chalaal est décédé. Nous ne partageons pas l'opinion de la FNACA au sujet de la célébration du 19 mars 62. Mais cela n'enlève rien à son témoignage. **D.A.**



\* euphémisme

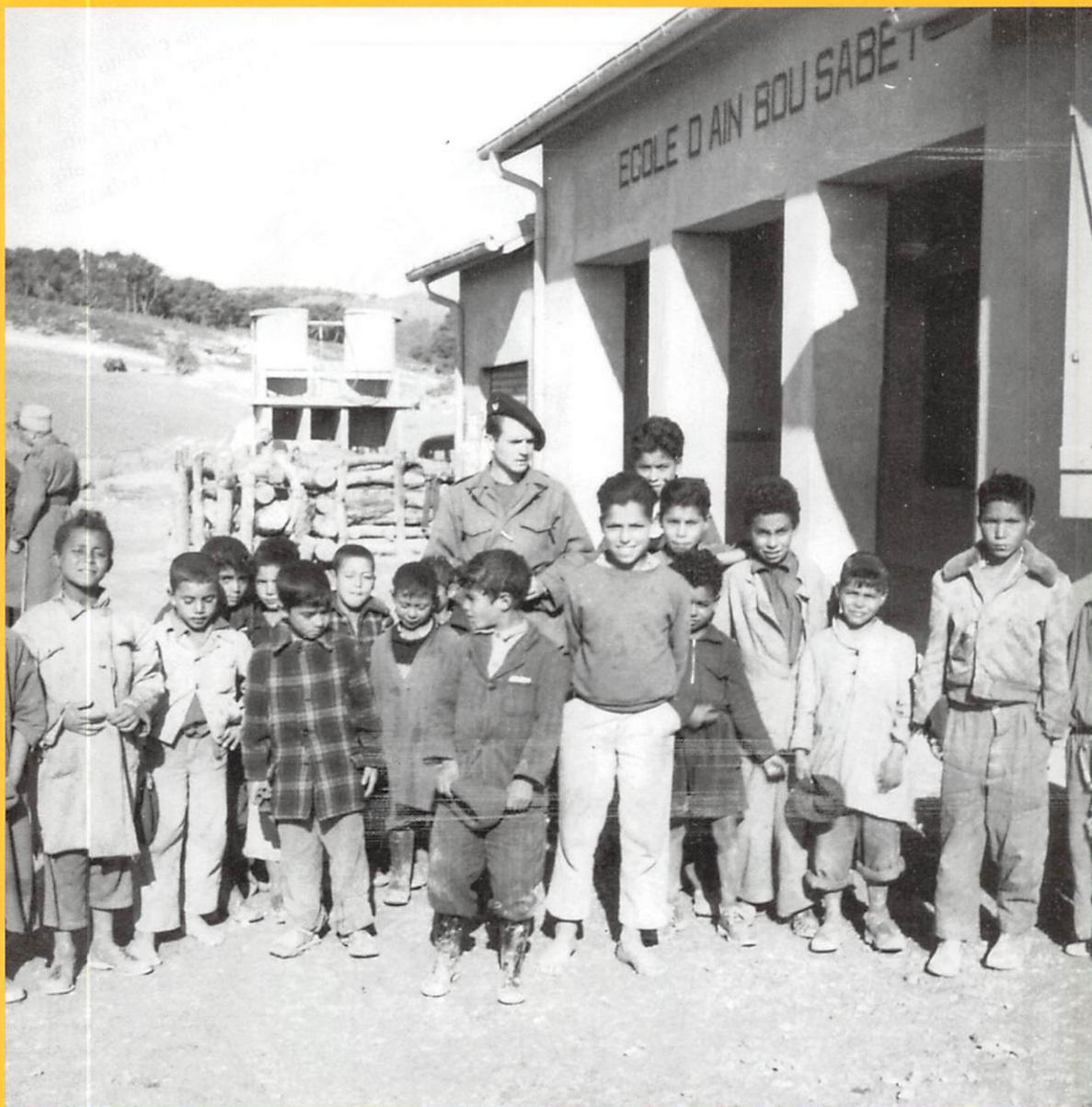
Dessin de Maurice Vittoz

### DISTRIBUTION DES COLLECTIONS DE BULLETINS

Comme indiqué dans « Le Mot du Président » j'ai commencé à distribuer les séries de bulletins qui nous restent. Je demande à des camarades valides de m'aider à distribuer aux lycées et autres destinataires éventuels ces collections. Chacune pèse 3,5 kg. Je tâcherai de rendre visite aux différentes villes de France afin de déposer des collections, chez ces volontaires.

Merci de faire acte de volontariat pour cette mission. Merci aussi à ceux qui m'ont déjà aidé dans cette tâche. Si vous voulez d'autres collections, dites-le moi.

**D.A.**



*Cette photo illustre une des préoccupations majeure des SAS.  
Le FLN brûlait les écoles, l'Armée les rouvrait...  
L'instituteur porte le béret des chasseurs ce qui laisse penser  
que ce village était en Kabylie.  
Mais le képi bleu à gauche est celui d'un officier SAS.*

Le bulletin porte le numéro 44 de la série nouvelle créée en octobre 1994.  
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Réalisation : Danielle Gérard - tél. 01 34 62 95 76 - Impression : La Galiote-Prenant - tél. 01 49 59 55 84  
Dépôt légal : à parution